



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT DU 9 MAI 2016
DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

la 30 ème enquête de l'observatoire interne aux ministères économiques et financiers, s'est déroulée du 7 décembre 2015 au 18 janvier 2016 auprès de 3152 agents.

F.O.- DGFIP, à l'issue de cette enquête et sans verser dans un pessimisme excessif, constate la perception globalement négative apportée par les personnels sur les réformes, leurs situations individuelles et leurs perspectives de carrière.

Comme **FO** avait pu déjà le signaler lors des précédentes enquêtes, l'impact des réformes démarches stratégiques et autres réformes structurelles sur le devenir des missions et des emplois, est à nouveau particulièrement prégnant dans cette dernière étude.

Encore une fois, le sujet qui retient le plus d'attention de la part des agents est la réduction des effectifs au travers des suppressions d'emplois, suivie par les conditions de travail, dont 70 % des personnels estiment qu'elles se dégradent.

Pour **FO** les enquêtes se suivent et se ressemblent avec toujours une tendance négative sur la durée. Les Ministres font des discours volontaristes sur la question des conditions de travail, mais à aucun moment ils ne remettent en cause leur politique de suppressions d'emplois.

Ce manque d'ambition et de volonté politique forte se traduit par une absence d'engagements sur les moyens, et **FO** aurait souhaité que soient enfin prises de véritables mesures afin de rendre concrète l'amélioration tant attendue des conditions de vie au travail des agents.

Nous aborderons, dès à présent, le contexte de cette reconvoction de ce CHS-CT du Finistère, puisque l'ensemble des organisations syndicales de la DDFIP avait décidé de ne pas se rendre à la convocation initiale de cette instance le 18 avril 2016.

Madame la Présidente, la pratique de la chaise vide n'est pas dans nos habitudes et à fortiori dans cette instance qui a notamment pour mission de contribuer à la

protection de la santé et de la sécurité des personnels, et à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Pour autant, et compte tenu des annonces de votre plan stratégique à l'horizon 2017, notre responsabilité était bien au travers de ce boycott, de dénoncer une vague sans précédent de restructurations au sein du réseau de la DGFIP du Finistère, qui selon nous ne manquera pas d'impacter les conditions de travail des personnels.

Comme nous l'avons indiqué au début de cette déclaration liminaire, les réformes et restructurations incessantes des plans stratégiques directionnels, inquiètent au plus haut point les personnels qui, depuis des années, font des efforts sans précédent pour s'adapter dans un contexte de plus en plus contraint d'effectifs.

Malgré les difficultés, ils sont parvenus à maintenir les résultats de leur administration à un niveau d'excellence au prix parfois de leur santé. Désormais, cette même Direction, qui n'a eu de cesse d'affaiblir les moyens en personnel d'année en année, leur explique que les restructurations et fusions ont aussi pour objectif de les soulager, et que la solution passe par la mise en place d'unités plus grandes, avec bien souvent des contraintes de mobilité. Quelle hypocrisie !

Madame La Présidente, ce n'est certainement pas ce discours qui va contribuer à restaurer la confiance entre les agents de terrain et leurs responsables, qui leur promettent des jours meilleurs à l'horizon de nouvelles suppressions d'emplois.

Concernant l'ordre du jour de ce CHS-CT, vous allez nous présenter les fiches d'impact censées évaluer les conséquences de vos projets de restructurations sur les conditions de travail des agents.

Si la « fiche d'impact » a le mérite d'exister, nous rappelons à nouveau aujourd'hui, à tout le moins, notre grande perplexité par rapport à ce dispositif.

Pour **FO**, au vu du contenu de ces fiches produites en amont de ce CHS-CT, il s'avère à nouveau qu'elles présentent toutes les caractéristiques d'un outil relevant principalement d'une formalité visant à minimiser les conséquences des restructurations.

Madame la Présidente, nous reviendrons en séance sur les autres points à l'ordre du jour et nous vous ferons part notamment de nos commentaires sur la Note d'orientation 2016 et ses annexes, notamment au regard de l'actualisation de la circulaire relative au fonctionnement des CHS-CT des ME, et du règlement intérieur type des CHS-CT.

Pour conclure, nous souhaiterions en questions diverses, avoir un point d'information relatif à l'avancement des travaux de la délégation d'enquête qui a reçu mandat du CHS-CT pour analyser l'organisation locale du travail au sein de la Trésorerie de Douarnenez.